

DIALANGUE

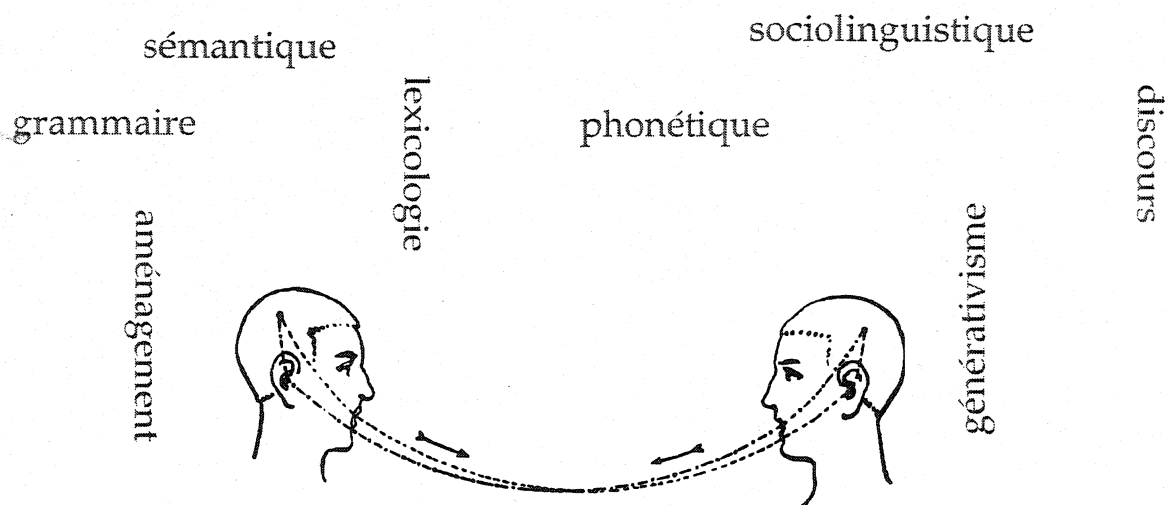
Volume 6

Mai 1995

BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Maîtrise en linguistique / Module des lettres et des langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

LA LINGUISTIQUE AUJOURD'HUI ET DEMAIN



« Circuit de la parole » dans *CLG* de F. de Saussure (1916)

- ARTICLES ■ MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE
- TRAVAUX DE PREMIER CYCLE
- COMPTES RENDUS ■ ACTUALITÉS LINGUISTIQUES

MAROIS, Françoise

La féminisation comme instrument d'analyse sociolinguistique

Éditions Françoise Marois, 39 pages + tableaux et documents annexes

Annie Bourret
Burnaby, BC

Cet ouvrage composite présente une analyse féministe engagée de trois corpus différents, de nombreuses annexes sur les divers procédés de féminisation proposés en français, ainsi que divers textes de référence comportant un essai de grammaire féministe et une mini-bibliographie annotée d'ouvrages de déséxisation.

La première partie expose la recherche proprement dite, soit l'analyse de contenu et l'analyse de discours de livres répartis en trois corpus. Les deux premiers corpus regroupent des livres de lecture à l'école (par opposition à des livres portant sur des matières obligatoires): neuf titres pour les fillettes du palier élémentaire et deux titres de lecture pour les jeunes filles du palier secondaire. Le troisième corpus est constitué de quatre livres de référence sur l'élimination des stéréotypes sexistes, dans les manuels scolaires ou dans le discours plus général.

L'échantillonnage a été fondé sur la consultation d'enseignantes d'une école élémentaire, à propos des ouvrages choisis librement par quelque 60 fillettes, de la première à la sixième année. Pour les jeunes filles du palier secondaire, l'auteure a fait appel au bibliothécaire d'une école secondaire de 941 élèves dont 451 filles.

Pour chaque livre des deux corpus de livres d'élèves, l'auteure a appliqué une grille d'analyse, afin de cerner les éléments contribuant au sexisme ou à sa neutralisation. Cette grille comporte les dimensions de l'analyse du contenu et de l'analyse du discours, rebaptisées «sexisme social» et «sexisme grammatical». Le sexisme social analyse les personnages les plus importants et leurs caractéristiques socio-affectives. Le sexisme grammatical fait ressortir des éléments plus linguistiques, comme les pronoms personnels (*ils, elles*) ou des substantifs et des adjectifs féminins (*voleuse, meurtrière, capricieuse, patiente*); masculins (*patron, enquêteur, courageux, patient*) et des structures comportant les deux genres (*garçons et filles, monsieur et madame*) que l'auteure appelle «doublets génériques».

Un commentaire accompagne les grilles produites pour chaque livre. Ce commentaire signale notamment les contextes où l'emploi d'un terme masculin générique ne rend pas la situation décrite (le substantif «adorateurs» référant à «ses frères et sa jeune soeur») et les endroits où l'emploi de *illes* serait justifié.

Le néologisme *illes* a été créé par l'auteure. Il s'agit d'un compromis entre les pronoms *ils* et *elles*, pour les groupes mixtes. Selon l'auteure, «... le terme collectif mixte "illes" est le bon aloi et respecte une réalité sociale: un monde formé de femmes et d'hommes». Ce nouveau pronom est présenté plus en détail dans un essai de grammaire féministe en annexe à la recherche.

Au terme de l'analyse des livres pour enfants, l'auteure conclut que les personnages féminins sont souvent présentés avec des caractéristiques de dépendance et de dévalorisation de soi, quand ce ne sont pas des amours carrément suicidaires pour les jeunes filles du secondaire. Fait intéres-

tableaux de conjugaison. Un index détaillé complète cet ouvrage qui contient le nécessaire en matière de savoir grammatical.

La majeure partie de la grammaire est composée de règles linéaires, espacées selon les niveaux de difficultés franchis dans l'explication de la théorie, ou selon le nombre d'éléments faisant partie d'une subdivision de la matière. Par exemple, le pronom interrogatif peut remplir cinq fonctions, qui correspondent à cinq paragraphes. Dans la mesure du possible, des phrases ayant un rapport avec le sujet-vedette se retrouvent dans les paragraphes illustrant les règles de façon plus concrète et guidant l'utilisateur de la langue vers une actualisation la plus correcte possible.

À l'appui des explications, des tableaux contenant beaucoup d'exemples pertinents sont utilisés à profusion. Le procédé du caractère gras est également employé en abondance pour faire ressortir les éléments notionnels les plus probants, de même que les mots mis en vedette dans le texte déclencheur.

La succession des chapitres est faite de façon si logique qu'on pourrait lire cette grammaire comme un roman. Avec son allure moderne et ouverte sur le monde, *Ma grammaire* est donc une valeur sûre, matériellement belle et linguistiquement fiable. Espérons que l'on assiste avec cet ouvrage à la naissance d'une lignée de grammaires québécoises tout aussi captivantes.

sant, l'analyse met à jour une intensification du sexisme dès qu'on passe au palier secondaire. En ce qui concerne l'aspect grammatical, l'auteure constate que «le masculin l'emporte sur le féminin» en général, malgré certains efforts de féminisation dans le texte de certains livres.

Les livres de référence retenus pour analyse dans le troisième corpus portent tous sur l'élimination du sexisme et ont été publiés entre 1976 et 1992. La grille d'analyse appliquée, dans leurs cas, reposait seulement sur le repérage des éléments de grammaire féminisants (*ingénieurs* et *ingénieures*, à *celles* et à *ceux*) ou sexistes (*conjoints*, *ils*, *employeurs*).

La conclusion de l'analyse du corpus des ouvrages de référence met en lumière de belles contradictions, dans des ouvrages visant pourtant l'élimination du sexisme dans la langue! Très peu de féminisation, voire de termes génériques comme citoyenneté et encore moins de doublets. Tout de même, en 16 ans (de 1976 à 1992), l'auteure constate une évolution de l'usage linguistique en matière de féminisation.

Tous ces constats amènent l'auteure à émettre des recommandations au ministère de l'Éducation du Québec, aux associations littéraires et à l'Office de la langue française, «si nous voulons que notre langue reflète la présente mutation sociale».

La recherche présente de l'intérêt et met en lumière des faits intéressants. J'aurais aimé, cependant, lire également une comparaison explicite entre les livres publiés en Europe (la série Martine en Belgique) et au Québec (des éditions La courte échelle, par exemple). Étant donné l'écart des années d'édition et les différences d'usage entre la Belgique et le Québec, l'analyse s'en serait – peut-être – trouvée plus fine. Les livres québécois retenus pour les fillettes de l'élémentaire ont tous été publiés entre 1986 et 1990, alors que les deux albums de Martine étaient séparés par 22 ans d'écart (1966 et 1988).

À la fin de la recherche proprement dite, l'auteure a reproduit de nombreux tableaux présentant divers procédés de féminisation, dans une suite un peu fastidieuse et dont certains éléments se trouvent malheureusement répétés plus loin ou plus avant dans le texte. Trois textes connexes font suite à ces tableaux. Il s'agit de «La féminisation comme phénomène sociolinguistique», présentation de l'auteure à un colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique; de l'essai «De Grevisse à Marois», un petit précis de grammaire féministe qui expose entre autres la motivation derrière la création du collectif mixte *illes* et d'un compte rendu amusant rédigé pour une revue de femmes d'affaires. Le texte qui suit s'attardera seulement à «De Grevisse à Marois».

L'essai de grammaire énonce trois grands principes: 1) l'usage précède la règle; 2) le féminin étymologiquement né du masculin (formé sur le masculin) et 3) le nombre l'emporte sur le genre.

Le premier principe rappelle, à juste titre, que c'est l'usage qui fait évoluer une langue et non la grammaire. Or l'usage suit les réalités contemporaines de plus près que la grammaire, tatillonne, prescriptive et conservatrice qui régit les écrits, au masculin générique pour la plupart. Le second principe présente la philosophie de formation des formes féminines, principalement l'ajout de «e» en finale pour ingénieure. S'ensuit une discussion sur la valeur «féminine» du «e» en finale, neutralisée dans maître ou absente dans oncle.

Le troisième principe constitue une nouvelle règle d'accord où la proximité s'effectuerait selon le genre du substantif le plus près. La règle voulant que l'accord se fasse au masculin pluriel s'en trouverait modifiée. L'énoncé *Un haricot et cent fèves verts* serait remplacé par *Un haricot et cent fèves vertes*, où l'adjectif *vertes* s'appliquerait à haricot et à fève. Par contre, dans *Cent fèves et un haricot verts*, l'adjectif *verts* s'appliquerait également à fèves et haricot.

L'auteure appelle ce principe la «loi de la proximité». Sans le savoir peut-être, cet accord de proximité que l'auteure propose constitue un retour aux sources du français, avant que l'Acadé-

mie française entre en scène et que Vaugelas ne décrète que le féminin l'emporte sur le masculin en matière d'accord. Le grand Racine lui-même s'était féroce­ment opposé à cette nouvelle règle de grammaire et avait refusé de l'appliquer.

Le pronom *illes*, qui n'implique aucun ajustement à l'oral et très peu à l'écrit, permet un usage plus représentatif de la langue dans le cas des groupes mixtes, réservant ainsi *ils* pour les groupes entièrement masculin et *elles* pour ceux qui sont composés de femmes seulement.

Enfin, il convient de mentionner une «loi de l'appartenance» fort originale, pour ajuster la langue à son genre, comme de dire prendre un *coup de vieille*. Une nouvelle règle qui demandera peut-être un peu de temps pour *faire sa petite bonne femme de chemin*?